

Commission loisir du 23 mars 2018- visio

Présents : Jo Magnin, Patrick Luciani, Pascal Serra, Jean Luc Douroux, Claude Chemelle, Jean Donnadiou, Fanny Brigand.

Excusés : Jacqueline Mélis, Dominique Fevre, Gaspard Vincent.

17h-18h45

1. Station montagne (voir présentation en annexe 1)

Il s'agit d'envisager un label « station ffme » qui garantit aux licenciés de trouver dans le territoire labellisé des conditions favorables pour pratiquer les activités de la ffme. Un territoire adapté, de l'encadrement, des solutions d'hébergement et de restauration. Ainsi, les licenciés extérieurs au territoire trouvent rapidement des solutions pour organiser un séjour. Les niveaux de label sont construits sur la diversité des activités possible et sur la qualité de l'encadrement (brevetés fédéraux professionnels ou bénévoles qui peuvent proposer des formations et valider des passeports).

Se pose la question de la pertinence pour la ligue AURA de porter ce projet qui, eu égard à son ambition, pourrait (devrait) être porté par le siège. Malgré cela, tout le monde est d'accord pour souligner les atouts de cette démarche qui présente un intérêt pour les pratiquants (essentiellement hors AURA) et les stations supports (territoires). Par ailleurs cette action permettrait à la Ligue d'acquérir une légitimité en qualité d'acteur sur les problématiques du ski alpinisme dans les stations de ski.

Cette démarche peu être élargie à toutes les activités de la FFME.

Afin de ne pas se disperser et en tenant compte des forces de travail, nous pourrions nous concentrer sur les territoires en recherche de labellisation (se rapprocher des OT) et les stations de ski en particulier (ne pas oublier que les stations de ski tentent de diversifier leur offre. Cet élargissement peut concerner la raquette, et la randonnée en période estivale.

Pistes possibles de sollicitation : Oz en Oisans, Jarrier, Mont Dore, Vars.

Calendrier à caler avec Cristol et Fanny, mais il serait souhaitable de lancer les pistes courant novembre 2018 afin de synchroniser avec les préparations des X Y Cimes.

2. Bénévolat (voir annexe 2,3,4)

Un bénévole peut commencer et interrompre son engagement quand il le souhaite. Si l'essence du bénévolat est l'engagement sans attendre de retour, il paraît inconcevable que les échelons de la ffme ne mènent pas une réflexion autour de la reconnaissance des bénévoles qui participent activement à la vie de la ffme. s'engager puis se retirer quand il le souhaite, il faut remarquer que dans nos activités à risques maîtrisés, il convient de s'assurer des compétences des bénévoles.

Un réseau de bénévoles se constitue (par cooptation ou par démarche volontaire), s'anime et se renouvelle. Le groupe bénévole est une entité qui contient de l'énergie. Le travail des animateurs (tête de réseau) permet de canaliser cette dernière en précisant ce qui est attendu, mesurant les investissements, en aidant et en reconnaissant les individus.

Les stages de formation sont très souvent le lieu où il est possible de détecter les bénévoles potentiels. Encore faut-il que les encadrants aient à l'esprit cette mission et que les aspects de la vie fédérale soient exposés lors de ces formations. Patrick expose

bien ces éléments durant les stages de formation. Est-ce général ?

La ffme n'est pas la seule fédération à se questionner sur les bénévoles. La FF Athlétisme propose une « bourse aux bénévoles » dans le cadre des trails. La page d'accueil du site de la bourse précise les types d'actions utiles (accueil, sécurité...). Certainement des choses à exploiter dans notre cas. Ce pose la question des aspects assuranciers. L'assurance type RC a pour objet la prise en charge financière des dommages qu'une personne provoque à l'encontre d'un tiers. A priori, la RC d'un organisateur ffme prend en charge les dommages provoqués par un animateur de l'événement à un participant.

Quelle est la prise en charge d'un dommage matériel subi par un animateur au cours d'un événement auquel il participe (perte matériel, vêtement abîmé). On peut se questionner sur la prise en charge de dommages corporels et des conséquences des arrêt de travail.

La reconnaissance : cette dernière n'est pas attendu mais fait toujours plaisir. Outre le mot sympathique d'un élu, d'autres marques peuvent marquer la reconnaissance d'une institution à l'encontre des bénévoles : médailles J&S, journées de rencontres entre bénévoles. Les bénévoles se montrent peu vénaux et ne rédigent pas toujours leurs NDF (déplacement, matériel fongible) ; peut-être faudrait-il les aider ?

Il reste que la fidélisation d'un bénévole passe par la capacité des instances dirigeantes à se mettre en capacité à écouter les observations de terrains et les analyses des bénévoles.

Coté terminologie, généraliser le mot « animateur » dans le cadre des événements X Y Cimes. Ce vocable ne permet pas de distinguer les professionnels des animateurs (à noter qu'aucune de ces catégories ne souhaitent de ségrégation).

Proposer une trame pour recueillir les observations des animateurs.

Afin d'aider une formation « animateur x y cimes ». L'objectif est de former des personnes capables d'avoir une vision globale sur la création et la gestion d'un événement en milieu naturel (choix du site, construction d'un budget, modalités d'inscription, gestion des animateurs, relations avec les forces locales, déclaration d'événement, secours, hébergement, restauration...).

Rappeler aux brevetés que le co encadrement sur des stages initiateurs permet le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) dans le cadre de la formation continue des brevetés (courrier ?)

3. Événement Canyon 01 22&23 septembre 2018

Jacqueline avance sur la gestion des bénévoles.

point au 29 avril : 7 bénévoles partant pour encadrer).

A priori nous partons sur 2 canyons avec 2 * 35 participants et permutation sur les 2 jours.

Reste à bloquer le choix des canyons – en cours au 30 avril

Il nous faut caler le calendrier pour la communication et faire les réservations pour hébergement restauration. Voir avec Cristol.

Contact avec les professionnels locaux (28/03) - Contact pris par courriel ou via « contact » des sites web

Structure	Prise de contact – date- retour
-----------	---------------------------------

BARDOUX SIMON 1, Le Village, 07380 LA SOUCHE Site web : www.canyoningjurabugey.com Téléphone : 06 72 65 51 89	site web HS
BODILLARD STEPHANE 3 rue de la Tour Valliere, Cuisat 01370 TREFFORT CUISAT Site web : canyoning-escalade.com Téléphone : 06 12 50 65 77	courriel 28/03 sans réponse
COILLARD PIERRE – 2 rue de Montholon, 01000 BOURG EN BRESSE Site web : www.natureaventure.fr Téléphone : 06 32 35 97 84	contact via siteweb 28/03 – réponse : cession d'activité.
COUTAZ GAETAN – 4 rue des Dimes, 01000 BOURG EN BRESSE Téléphone : 07 81 23 92 16	pas de courriel
GENNESSEAUX MATHIAS - 9 Grande Rue, 01600 TREVOUX Téléphone : 07 89 66 88 12	pas de courriel
POILBOUT XAVIER contact@lezard-des-bois.fr 540 Chemin du Mollard, Chiloup 01250 BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT Site web : www.lezard-des-bois.fr/ Téléphone : 06 80 45 93 00	28/03 pas de réponse
PELOILLE ETIENNE - 216 route de Pierre, 01550 COLLONGES	courriel 28/03 retour positif à recontacter mi avril. Contact le 26 avril. OK sur le principe, mais juge le tarif journée faible. Fait une

Site web : www.rockn-jump-adventure.com
Téléphone : 06 77 89 00 04

proposition tarifaire sur la location de 80 combinaisons.

Bloc St Just (15). Point au 05/04/2018 pour info.

Suite à divers échanges courriels et visio conférence avec Fabien, Fanny, Cristol, Isabelle (15) et Claude ; la charge de travail des salariés ne permet pas d'envisager un événement. Côté Cantal, Isabelle a bien œuvré auprès des élus municipaux qui sont prêts à nous aider dans la mesure de leurs moyens.

La porte de sortie est de proposer un stage « bloc » le 9 juin 2018 en direction des licenciés locaux (et autres !) afin de préparer l'évènement pour 2019. Préparation des blocs, accès, parking, cheminement, gestion événement, hébergement, restauration.

Courriel du 20 avril 2018 d'Isabelle Melin :

Bonjour

Après consultation des membres du bureau du CT et des bénévoles qui souhaitaient s'investir dans l'organisation de cette journée, il ressort que, pour cette année, la proposition faite par la commission loisir de la ligue ne correspond pas à notre vision du rassemblement que nous souhaitons mettre en place.

Nous organiserons donc cet événement en local.

Pour l'heure, je ne connais pas les raisons de cette décision.

4.

5.

Annexes.

1. Station montagne.
2. Article bénévolat – slate .fr
3. Fiche bénévoles trail
4. Rapport du Sénat

1. Station Montagne

Contextualisation :

L'alpinisme est une activité connexe qui utilise, adopte, adapte des techniques de pratiques sportives : La randonnée, l'escalade, le ski.

La pratique de l'alpinisme pour certains licenciés est difficile pour des raisons d'éloignement, de matériel, d'encadrement, de programme de séjour (que faire, quelles conditions nivo météo, quel hébergement, quel encadrement).

Afin de permettre à chaque licencié de pouvoir pratiquer l'alpinisme, Comme il existe sur le littoral français des stations voile (appelées maintenant station nautisme pour prendre en

compte toutes les pratiques sur l'eau) il semble intéressant d'avoir des « stations montagne » (escalade, alpinisme, via fer, raquettes, ski montagne, canyon) dans les régions ou sont pratiquées ces activités.

Cela signifie que l'on peut y pratiquer des activités de mer (voile, planche à voile, kayak de mer) dans un espace précis délimité éventuellement surveillé.

Que l'on peut louer le matériel et l'équipement sur place, que l'on peut être encadré par des professionnels.

La commune fournit ou met à la disposition de la FFV des bâtiments et un espace nécessaire pour l'accueil et le stockage du matériel. La FFV se charge de l'encadrement et de l'accueil en embauchant le personnel.

Le principe pour la FFME.

Il s'agit d'un partenariat entre les communes, leurs infrastructures, leur pôle touristique, et la fédération française de la montagne et de l'escalade.

Sur le terrain ou plus précisément sur certains espaces de la commune en question, il est possible de pratiquer un certain nombre d'activités. Ces espaces sont libres d'accès (montagne, sites d'escalade, cascades, etc), d'autres sont d'accès réglementés (via ferrata, SAE).

Dans ses communes sont présents des professionnels qui encadrent les dites activités, professionnels souvent organisés en bureau des guides, maison des guides et sous d'autres formes.

Il existe aussi des commerçants qui louent du matériel aux vacanciers présents sur la commune.

Il existe aussi des professionnels de l'accueil et de l'hébergement.

Il peut aussi y avoir des cadres fédéraux qui peuvent soit encadrer, soit donner des conseils en indiquant les courses réalisables pour faire une session passeport.

Les exigences de notre organisation sont fixées dans un cahier des charges. Toutes les collectivités qui souhaitent adhérer à ce réseau doivent respecter ce cahier. A eux de négocier avec les différents intervenants. (bureau des guides, loueurs etc.)

Nous informons notre réseau de clubs implantés sur toute la France en publiant la liste des sites labellisés.

Ce que dit la FFME:

Vos initiatives, vos infrastructures pour l'accès à ces pratiques nous intéressent et surtout intéressent nos adhérents, nos clubs.

L'objectifs pour la FFME.

Nous faire connaître du grand public. (Beaucoup de personnes découvrent l'escalade ou l'alpinisme à l'occasion d'un séjour à la montagne et arrêtent après cette première expérience.

Il ne connaisse pas l'existence de la FFME)

Permettre à nos adhérents d'avoir le maximum d'informations pour pratiquer dans une région.

Permettre à nos adhérents de bénéficier de certains avantages (tarifs par exemple pour l'hébergement la location etc)

Contribuer à faire connaître la station, la commune à un large public. Permettre les échanges entre les clubs de ces stations et les autres clubs de la fédération. Pour ses adhérents, mais aussi à d'autres personnes en profitant du statut et de la position de la FD par rapport aux activités de montagne. (Campagne de communication, événement sur la première labélisation)

Exemples : un club loin de la montagne souhaite pratiquer l'alpinisme et du ski alpinisme. Les adhérents d'un club proche de la montagne souhaitent pratiquer l'escalade sur un nouveau site ou de la raquette à neige pour l'hiver dans la même région.

Leurs questions : Où peuvent t'ils pratiquer, quel type d'hébergement vont-ils trouver, peuvent t'ils louer du matériel, dans quelles conditions, à quel tarif, peuvent t'ils avoir recours à des professionnels ou des bénévoles s'ils le souhaitent ? Les réponses sont apportées par les différents prestataires signataires et/ou un cadre fédéral référent pour cette station.

L'objectif pour une commune, pour un centre d'hébergement pour un office du tourisme, pour le bureau des guides (ex à Oz en Oisans, Mont Dore, Jarrier)

Faire connaître la station, accueillir un public potentiel d'initiés et de non-initiés, faire travailler ses professionnels, ses loueurs, ses structures d'accueil.

La FFME attribue des « labels activités » ou le « label fédéral » au centre d'accueil ou à la commune lorsque celui-ci ou celle-ci répond à un ensemble de critères.

Ceux-ci sont à définir. Exemples

- La FFME matérialise sa présence sur les lieux d'accueil (Drapeaux, affiches, banderoles avec logo FFME, et logo de notre partenaire) proches des syndicats d'initiative des offices du tourisme ou autres emplacements.
La commune met à la disposition du public des plaquettes info sur la FFME sa structure départementale ses clubs locaux
- La FFME communique sur son site web les coordonnées des stations, des centres d'accueil.
 - ❖ La commune, le centre d'accueil le SI ou l'OT affiche les supports de la FD
 - ❖ La commune incite la création d'un club FFME (à voir).
 - ❖ Vente de licences ponctuelles.
 - ❖ Propose de faire passer les mousquetons.
 - ❖ Répertoire les sites ; topos disponibles, Qualité de l'équipement, renseignements divers sur les lieux de pratique
 - ❖ Accueil,
 - ❖ Hébergement qualité restauration, couchage, proximité des sites etc
 - ❖ Location du matériel, tarifs, matériel disponible etc
 - ❖ Liste des professionnels, disponibilité, tarifs, etc

Quelques exemples possibles :

- Station escalade(1mousqueton) :
- Station escalade (3 mousquetons) : commune de Choranche, Ombèze...
Sites équipés, nombre de voies, difficulté, qualité de l'équipement
- Station montagne (1 piolet) :
Label escalade : sites équipés, topo, Location de matériel, Bureau des guides
Label ski de randonnée : sites à x minutes de déplacement au col des ...
Label raquette à neige

Label cascade de glace

- Station montagne (3 piolets) : Commune d'Oz
Label alpinisme :
Label ski alpinisme- ski de montagne
Label cascade de glace
Label surf
Label escalade

2. Dans le sport français, le blues du bénévole

Slate fr - [Yannick Cochenec](#) — 4 mars 2017 à 17h09 — mis à jour le 4 mars 2017 à 17h09

Ces maillons essentiels de la vie des clubs et instances sont aujourd'hui en quête de reconnaissance.

FRANCK FIFE / AFP

Pour expliquer la récente et tonitruante victoire de [Bernard Laporte](#) qui a réussi à conquérir avec éclat la présidence de la Fédération française de rugby (FFR), une raison a été principalement évoquée: il se serait agi, là aussi, d'une sorte de vote anti système, d'une révolte du «*rugby d'en bas*» fatigué, semble-t-il, d'avoir été laissé pour compte loin du professionnalisme d'en haut et de sa réussite argentée.

Représentant clinquant de ce rugby professionnel, l'ancien manager du XV du France aurait paradoxalement su saisir ce malaise venu des clubs qui demandaient plus de démocratie directe pour que leur voix soit entendue et qui exigeaient surtout que soient prises en compte leurs doléances matérielles.

Une crise de confiance.

Entamées après les Jeux olympiques de Rio, comme c'est l'usage tous les quatre ans, ces élections fédérales concernant notamment les sports olympiques d'été se poursuivent jusqu'à la fin mars avec, en bouquet final, [le duel opposant Noël Le Graët et Jacques Rousselot](#) pour la présidence de la première fédération de France, celle du football et de ses deux millions de licenciés. Là encore, pour jeter du sel sur les plaies, l'opposition entre les mondes professionnel et amateur nourrit les enjeux de la bataille. La présence de [Jean-Michel Aulas](#), médiatique président de l'Olympique Lyonnais, sur la liste de Noël Le Graët alimente, par exemple, tous les commentaires et les fantasmes.

Au fil de nombre des campagnes électorales ou des scrutins qui se sont déroulés depuis des mois, un malaise a semblé remonter à la surface sans qu'il soit tout à fait nouveau, mais il est probablement plus exprimé. Le modèle associatif sportif français, qui constitue la base de tout l'édifice, traverserait une petite crise de confiance à travers une forme de désarroi perçu chez de nombreux bénévoles. Même s'il est puissamment identifié et remercié en France, le bénévole ne serait pas ou plus reconnu à la juste valeur de son implication sincèrement dévouée.

D'importantes mutations

Selon les chiffres d'Olbia Conseil, [agence qui a ouvert huit débats autour du sport dans le cadre de la](#)

[campagne présidentielle en cours](#), ce modèle est évidemment loin d'être à bout de souffle puisque le sport rassemble «317.200 associations, soit 24% de l'ensemble des associations françaises». L'âge moyen de ces associations sportives serait de 29 ans, sachant que 28% d'entre elles ont été créées depuis 2001, signe du dynamisme de la thématique « sport » au cœur de la société française. Mais ces associations, pour beaucoup d'entre elles loin d'être en lien avec une quelconque élite représentant la France dans des compétitions internationales à l'instar de la Fédération française de cyclotourisme, sont contraintes d'évoluer ou de carrément muter sans avoir le sentiment de bénéficier des meilleurs atouts pour opérer ces transformations.

En effet, les subventions issues des politiques publiques sont devenues moins généreuses quand elles ne se raréfient pas de façon inquiétante. Les nouvelles concurrences s'intensifient avec, en face des associations, des structures privées plus souples capables de s'adapter aux nouveaux modes de vie en prenant à revers des clubs plus installés, mais habitués à d'autres méthodes ou à d'autres rythmes. Quand les clubs ne sont pas contraints carrément à la disparition, [comme dans la natation](#), avec le développement de sociétés héritant d'équipements sportifs et ludiques sous la forme de délégations de service public.

Quel statut pour le bénévole ?

La numérisation nécessaire des associations ou des clubs oblige également les bénévoles-dirigeants à se former en permanence pour mieux accueillir leurs adhérents. Et les crédits alloués en la matière, notamment grâce au Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), restent relativement maigres.

«Il existe un vrai problème de reconnaissance dans le sens de la prise en compte de certaines difficultés, admet Gladys Bézier, engagées auprès des dirigeants employeurs du sport au sein du [CoSMoS](#), le Conseil Social du Mouvement Sportif. À travers le CoSMoS, nous allons prochainement faire des propositions et porter des préconisations dans le cadre notamment de la campagne présidentielle.»

Pierre Messerlin, spécialiste de ces questions chez Olbia Conseil et qui avait constitué le programme de campagne de Nicolas Sarkozy en 2007 pour les questions de la « vie associative », préfère anticiper le volet politique avec un certain humour.

« Comme pour Nicolas Sarkozy en 2007, attendez-vous à voir émerger des propositions sur le “statut du bénévole” avec le risque que ces idées se perdent dans une impasse, sourit-il. C'est tout simplement très dur à mettre en place si vous souhaitez donner des avantages à des bénévoles –et encore faut-il définir quels avantages et quels bénévoles, ce qui n'est déjà pas une mince affaire. Face à Bercy et à ses rudes contraintes budgétaires, l'univers de complexité devient total. »

Pas sûr, donc, que se concrétise un jour la mise en place d'une idée de points « bonus » de retraite comme évoqués parfois...

« Le bénévolat a ses limites ».

Voilà 29 ans, Philippe Chatrier, président de la Fédération française (et internationale) de tennis, avait soulevé cette problématique des bénévoles dans une interview au mensuel Tennis Magazine avec les mots suivants : *«Le système est en danger car le bénévolat ses limites. Il faut qu'il demeure car il est irremplaçable, par le nombre de personnes concernées et par l'état d'esprit qu'il suppose. Mais la solution moyenne, c'est d'aider les bénévoles. De les faire cohabiter avec des gens rétribués comme les animateurs même si ça pose des problèmes car les bénévoles nous disent : on pourrait être indemnisés aussi, on n'a droit à rien. C'est très compliqué. »*

« Il est désormais plus ardu de trouver des bénévoles pour s'occuper de toute la paperasse d'une association » Pierre Messerlin

Avec le temps, le paysage n'a guère évolué même si quelques remboursements de frais ont été rendus possibles, mais toujours dans une certaine difficulté. Et rien ne s'est véritablement simplifié pour le

bénévole avec la professionnalisation des associations contraintes d'embaucher des salariés, souvent précaires, pour faire «tourner» les clubs. [Cette «confrontation bénévole-salarié» est souvent mal vécue par les deux parties qui, de par leur définition divergente, ne sont pas forcément sur la même longueur d'onde.](#) En France, c'est un constat général : le sport n'est pas encore suffisamment bien organisé pour être un bon employeur.

Zones urbaines/zones rurales.

De surcroît, avec les années, le bénévole a également évolué dans sa manière de se vivre en tant que bénévole. S'il était attaché hier à une association sportive tout au long de sa vie, il est désormais plus « *volage* » ou à temps bien défini. Il serait devenu plus « *consommateur* » que « *donateur* » en fonction de ses propres intérêts.

« Il est très facile de trouver des bénévoles, notamment jeunes, impliqués dans l'organisation de manifestations ponctuelles comme des marathons parce que ces expériences peuvent notamment compléter un cv, mais il est désormais plus ardu de trouver des bénévoles pour s'occuper de toute la paperasse d'une association », constate Pierre Messerlin.

En partageant cette remarque, [Gladys Bézier](#) fait, elle, un léger distinguo entre les associations de zones urbaines et celles de zones rurales. « *Les premières "bougent" beaucoup dans leur fonctionnement à cause de toutes les concurrences privées qui se dressent face à elles quand les secondes sont moins remises en cause en parvenant à préserver un tissu commun grâce au besoin de se retrouver entre soi dans des endroits moins peuplés* », analyse-t-elle.

Des ressources dans les rouages.

De son côté, le bénévole-dirigeant continue de ployer, on l'a souligné, sous le poids de responsabilités de plus en plus lourdes notamment en termes de sécurisation de ses installations avec des moyens de plus en plus rognés. Et pour les bénévoles issus des fédérations les plus riches, il existe parfois une difficulté à comprendre pourquoi l'argent, si répandu au sommet à travers un capitalisme financier galopant, ne vienne pas davantage mettre de l'huile dans leurs propres rouages.

« Dans la diffusion des ressources, il y a parfois des blocages entre les fédérations et les clubs à travers certaines structures intermédiaires, régionales ou départementales, décrypte Pierre Messerlin. *Certains sièges ou centres rutilants peuvent apparaître comme des dépenses exagérées au regard des besoins réels.»*

Le football, le tennis et le rugby ont été parfois pointés du doigt à ce sujet, mais ces disciplines ne sont pas les seules à faire face à des contestations.

Cet automne, l'élection à la présidence de la Fédération française de badminton a été l'une des plus baroques de la série et a mis en relief le décalage pouvant justement exister entre la base et le sommet même si le badminton est loin de rouler sur l'or. Richard Rémaud, jeune président qui avait réussi à accompagner [l'essor indéniable de son sport](#) aux quatre coins du pays en organisant au printemps derniers les Championnats d'Europe en Vendée, a été battu à la stupéfaction générale par [Florent Chayet](#) dont le but, en se présentant, n'était pas de rallier la majorité des suffrages, mais de signifier simplement un mécontentement pouvant se résumer par un « *vous nous avez oublié* » émis par les clubs. De manière générale, selon Gladys Bézier, « *les clubs sont en attente de transparence à l'image de la société toute entière* ». Ce que Pierre Messerlin définit comme une « *véritable tension à l'échelle des clubs* ».

Aujourd'hui, les associations sportives rencontrent également des soucis au niveau du renouvellement de leurs adhérents globalement plus nombreux à partir qu'à rester. En conséquence, la transmission des connaissances est devenue plus ardue quand les bénévoles-dirigeants en poste veulent passer la main. À qui donner le témoin dans les meilleures conditions en respectant l'histoire d'une association ou d'un club ? « *Face à tous ces écueils dans un monde qui évolue à toute vitesse, il est clair qu'il manque actuellement en France une politique publique du bénévolat* », conclut Pierre Messerlin. Par

miracle, la campagne électorale effleurera peut-être le sujet, mais sans tracer une véritable perspective quelle que soit la personnalité élue...

3. Fiche bénévole Trail. www.nivoletrevard.fr) +
<http://www.athle.fr/asp.net/main.news/news.aspx?position=0&mode=&month=0&year=0&keyword=§ion=542>

La 15^{ème} édition a été un grand succès grâce à votre participation et votre investissement : 1100 inscrits
prochaine édition DIMANCHE 6 mai 2018, la 16^{ème}
dans le cadre du Challenge du Massif des Bauges, du challenge Raidlight Trail Trophy. 1 840,50€ reversés au comité HandiSport de Savoie.

Les courses : "Nivolet-Revard" 51 km et 2700m D+ départ 8h00; "Le Malpassant " 27 km et 1400m D+ départ 8h45;
"La Voglanaise " 13 km et 500m D+, ouvertes aux cadets et juniors départ 8h45 ; " Marche festive " 13,1 km et 250m D+ départ 9h00.
Courses « enfants » : de 3 à 8 ans : 0,800km départ 14h00; de 9 à 14ans : 2,9 km départ 14h20.

Réunion des bénévoles : Vendredi 20 Avril 2018 à 18h30, salle polyvalente de VOGLANS

Réunion des baliseurs : Vendredi 27 Avril 2018 à 18h30, salle la dent du Chat à VOGLANS

Répondre avant le 15 mars à : Jean Paul BATTAIL 39 rue de Touraine 73000 CHAMBERY

tél. : 04 79 72 21 23 port. : 07 83 52 98 98 e-mail : jpbattail@hotmail.com

NOM, Prénom :

NOM de jeune fille :

Portable :

tél. :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Commune :

Code postal :

N° permis de conduire :

e-mail :

(Important: car élément demandé par la Préfecture lors de la demande d'autorisation d'organisation de la course.
Donc merci de nous le préciser même si vous n'aurez pas à utiliser votre véhicule).

➤ **JE SUIS DISPONIBLE :** indiquez quand vous pouvez travailler à l'organisation de la course

L'AVANT VEILLE DE LA COURSE vendredi 4 mai de h 0 à h 0

LA VEILLE DE LA COURSE samedi 5 mai de h 0 à h 0

LE JOUR DE LA COURSE dimanche 6 mai de h 0 à h 0

LE LENDEMAIN DE LA COURSE lundi 7 mai de h 0 à h 0

➤ ☐ **JE SOUHAITE GARDER LE MEME POSTE QU'EN 2017 , PRECISEZ :**

➤ SINON (vous pouvez cocher le ou les postes souhaités et rayer les mentions non souhaitées)

<i>Vendredi 4/5 mise en place du site : 10 à 12 personnes pour monter les chapiteaux, mettre</i>	<i>Samedi 5/5 mise en place du site: 10 personnes pour monter les chapiteaux, mettre en</i>	<i>Samedi 5/5 aménagement de la salle : 15 personnes pour mettre en place des tables et pancartes, remettre les dossards et lots aux coureurs,</i>	<i>Dimanche 6/5 parkings : 12 personnes dès 6h pour baliser les parkings, accueillir et parquer les véhicules</i>
--	---	--	---

en place les barrières, préparer la salle	place les barrières, baliser l'accès au site	préparer les collations pour les bénévoles du samedi	
Dimanche 6/5 service en salle: 25 personnes pour préparer la salle pour les repas, servir les repas, récupérer et trier les restes, nettoyer et ranger, tenir la buvette, distribuer les dossards de 6h à 9h.	Dimanche 6/5 mise en place du site extérieur : 3 personnes pour mettre en place les barrières entre les départs et les arrivées, 8 personnes pour gérer les arrivées	Dimanche 6/5 ravitaillement : 30 personnes pour tenir un stand de ravitaillement sur le parcours ou à l'arrivée	Dimanche 6/5 signaleur : 50 personnes pour orienter et sécuriser les coureurs, aider aux traversées de route, dans différents secteurs dans la montagne ou sur la route
Dimanche 6/5 contrôleur : 10 personnes pour assurer le contrôle et le repérage des coureurs, par équipe de 2, sur le parcours	Dimanche 6/5 marche : signaleur 8h30-12h : 15 personnes pour orienter et sécuriser les marcheurs sur le parcours	Dimanche 6/5 sécurité/communication/navette 3 personnes pour assister les secours sur le parcours ou sur le site ; 2 chauffeurs de 4X4 pour circuler sur le parcours avec une personne de la sécurité ou un reporter ; 2 chauffeurs pour transporter en navette les coureurs ayant abandonné ; 1 photographe sur le parcours	Samedi 5/5 et Dimanche 6/5 balisage/ouverture/fermeture du parcours (il faut être «coureur») 12 personnes le vendredi APM pour baliser le parcours ; 8 personnes le samedi matin tôt pour ouvrir les parcours ; 8 personnes pour faire le serre-fil
Dimanche 6/5 soir de 17h30 à 19h00 : 10 personnes pour démonter et ranger le matériel			
Lundi 7 mai 30/4 matin de 8h30 à 12h00 : 10 personnes pour démonter et ranger le matériel			

Annexe 4 – rapport Sénat

Station Montagne

Contextualisation :

L'alpinisme est une activité connexe qui utilise, adopte, adapte des techniques de pratiques sportives : La randonnée, l'escalade, le ski.

La pratique de l'alpinisme pour certains licenciés est difficile pour des raisons d'éloignement, de matériel, d'encadrement, de programme de séjour (que faire, quelles conditions nivo météo, quel hébergement, quel encadrement).

Afin de permettre à chaque licencié de pouvoir pratiquer l'alpinisme, Comme il existe sur le littoral français des stations voile (appelées maintenant station nautisme pour prendre en compte toutes les pratiques sur l'eau) il semble intéressant d'avoir des « stations montagne » (escalade, alpinisme, via fer, raquettes, ski montagne, canyon) dans les régions où sont pratiquées ces activités.

Cela signifie que l'on peut y pratiquer des activités de mer (voile, planche à voile, kayak de mer) dans un espace précis délimité éventuellement surveillé.

Que l'on peut louer le matériel et l'équipement sur place, que l'on peut être encadré par des professionnels.

La commune fournit ou met à la disposition de la FFV des bâtiments et un espace nécessaire pour l'accueil et le stockage du matériel. La FFV se charge de l'encadrement et de l'accueil en embauchant le personnel.

Le principe pour la FFME.

Il s'agit d'un partenariat entre les communes, leurs infrastructures, leur pôle touristique, et la fédération française de la montagne et de l'escalade.

Sur le terrain ou plus précisément sur certains espaces de la commune en question, il est possible de pratiquer un certain nombre d'activités. Ces espaces sont libres d'accès (montagne, sites d'escalade, cascades, etc), d'autres sont d'accès réglementés (via ferrata, SAE).

Dans ses communes sont présents des professionnels qui encadrent les dites activités, professionnels souvent organisés en bureau des guides, maison des guides et sous d'autres formes.

Il existe aussi des commerçants qui louent du matériel aux vacanciers présents sur la commune.

Il existe aussi des professionnels de l'accueil et de l'hébergement.

Il peut aussi y avoir des cadres fédéraux qui peuvent soit encadrer, soit donner des conseils en indiquant les courses réalisables pour faire une session passeport.

Les exigences de notre organisation sont fixées dans un cahier des charges.

Toutes les collectivités qui souhaitent adhérer à ce réseau doivent respecter ce cahier. A eux de négocier avec les différents intervenants. (Bureau des guides, loueurs etc.)

Nous informons notre réseau de clubs implantés sur toute la France en publiant la liste des sites labellisés.

Ce que dit la FFME :

Vos initiatives, vos infrastructures pour l'accès à ces pratiques nous intéressent et surtout intéressent nos adhérents, nos clubs.

L'objectifs pour la FFME.

Nous faire connaître du grand public. (Beaucoup de personnes découvrent l'escalade ou l'alpinisme à l'occasion d'un séjour à la montagne et arrêtent après cette première expérience.

Il ne connaisse pas l'existence de la FFME)

Permettre à nos adhérents d'avoir le maximum d'informations pour pratiquer dans une région.

Permettre à nos adhérents de bénéficier de certains avantages (tarifs par exemple pour l'hébergement la location etc)

Contribuer à faire connaître la station, la commune à un large public. Permettre les échanges entre les clubs de ces stations et les autres clubs de la fédération. Pour ses adhérents, mais aussi à d'autres personnes en profitant du statut et de la position de la FD par rapport aux activités de montagne. (campagne de communication, événement sur la première labélisation)

Exemples : un club loin de la montagne souhaite pratiquer l'alpinisme et du ski alpinisme. Les adhérents d'un club proche de la montagne souhaitent pratiquer l'escalade sur un nouveau site ou de la raquette à neige pour l'hiver dans la même région.

Leurs questions : Où peuvent t'ils pratiquer, quel type d'hébergement vont-ils trouver, peuvent t'ils louer du matériel, dans quelles conditions, à quel tarif, peuvent t'ils avoir recours à des professionnels ou des bénévoles s'ils le souhaitent ? Les réponses sont apportées par les différents prestataires signataires et/ou un cadre fédéral référent pour cette station.

L'objectif pour une commune, pour un centre d'hébergement pour un office du tourisme, pour le bureau des guides (ex à Oz en Oisans, Mont Dore, Jarrier)

Faire connaître la station, accueillir un public potentiel d'initiés et de non-initiés, faire travailler ses professionnels, ses loueurs, ses structures d'accueil.

La FFME attribue des « labels activités » ou le « label fédéral » au centre d'accueil ou à la commune lorsque celui-ci ou celle-ci répond à un ensemble de critères.

Ceux-ci sont à définir. Exemples

- La FFME matérialise sa présence sur les lieux d'accueil (Drapeaux, affiches, banderoles avec logo FFME, et logo de notre partenaire) proches des syndicats d'initiative des offices du tourisme ou autres emplacements.

La commune met à la disposition du public des plaquettes info sur la FFME sa structure départementale ses clubs locaux

- La FFME communique sur son site web les coordonnées des stations, des centres d'accueil.

- ❖ La commune, le centre d'accueil le SI ou l'OT affiche les supports de la FD
- ❖ La commune incite la création d'un club FFME (à voir).
- ❖ Vente de licences ponctuelles.
- ❖ Propose de faire passer les mousquetons.
- ❖ Répertoire les sites ; topos disponibles, Qualité de l'équipement, renseignements divers sur les lieux de pratique
- ❖ Accueil,
- ❖ Hébergement qualité restauration, couchage, proximité des sites etc
- ❖ Location du matériel, tarifs, matériel disponible etc
- ❖ Liste des professionnels, disponibilité, tarifs, etc

Quelques exemples possibles :

- Station escalade (1 mousqueton) :
- Station escalade (3 mousquetons) : commune de Choranche, Omblèze...
Sites équipés, nombre de voies, difficulté, qualité de l'équipement
- Station montagne (1 piolet) :
Label escalade : sites équipés, topo, Location de matériel, Bureau des guides
Label ski de randonnée : sites à x minutes de déplacement au col des ...
Label raquette à neige
Label cascade de glace
- Station montagne (3 piolets) : Commune d'Oz
Label alpinisme :
Label ski alpinisme- ski de montagne
Label cascade de glace
Label surf
Label escalade